

PRINCIPAUX RÉGLEMENTS 2026-2027

PATINAGE STAR : ÉVALUATIONS (TESTS)

Personnes responsables pour les évaluations	
Secteurs A et D Parisse Parent par.parent@hotmail.com	Secteurs B et C Marie-Ève Levesque marie_eve_levesque@hotmail.com

Le programme Patinage STAR se compose d'habiletés de patinage artistique dans quatre disciplines – habiletés de patinage, danse sur glace, style libre et artistique (patinage d'interprétation). Pour chaque discipline il existe des évaluations (tests) divisés en fonction des niveaux suivants :

Évaluations STAR 1 à 5

Les disciplines suivantes sont toutes évaluées par les entraîneurs.

- Habiletés de patinage
- Style libre
- Danses
- Artistique Star 5

Évaluations STAR 6 à Or

Seule exception : les habiletés de patinage et les programmes artistique peuvent être évalués par l'entraîneur-évaluateur seulement s'il a complété la formation et les examens requis pour le faire. Cependant, les habiletés et programmes artistique peuvent toujours être évaluées par les évaluateurs (officiels).

Toutes les disciplines suivantes sont évaluées par les évaluateurs (officiels) seulement.

- **Style libre (éléments et programmes)** : comprend les 2 parties
- **Danses**

POUR AVOIR DE L'INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE AU NIVEAU DES ÉVALUATIONS STAR, VOIR LE SITE INTERNET DE PATINAGE CANADA QUI EST MIS À JOUR FRÉQUEMMENT.

<https://info.skatecanada.ca/index.php/fr/regles-du-sport/219-evaluations-star-et-tests-de-patinage-star.html>

Vous devez être connecté comme membre de Patinage Canada pour y avoir accès.

INSCRIPTION AUX ÉVALUATIONS

STAR 1 à 5

- Les personnes responsables des évaluations dans les clubs doivent **obligatoirement** vérifier que les entraîneurs sont en règle pour les évaluations.
- Il est conseillé de bien s'entendre pour les règles à suivre pour le bon fonctionnement du processus avec les entraîneurs. Par exemple, fixer une date pour la remise des feuilles et de l'argent.
- Les entraîneurs doivent s'assurer de remplir les feuilles d'évaluations correctement et ramasser le droit **(15\$ par évaluation)**. Ensuite, les entraîneurs doivent remettre les feuilles ainsi que l'argent à la personne responsable des évaluations dans les clubs.
- Elle doit ensuite comptabiliser les montants d'argent et le nombre d'évaluations faites et transmettre les résultats et le paiement des droits des évaluations à Patinage Canada.
- **Ne pas oublier de remettre une copie (par courriel) des résultats à la personne responsable des évaluations à la région.**

STAR 6 à Or

Les inscriptions doivent se faire à l'aide de la plateforme **SPLEX** (le lien se trouve sur le site de la région : acparcnca.ca)

- En cas d'une situation hors de notre contrôle (tempête de neige par exemple), si nous devons déplacer des évaluations, nous allons communiquer avec les parents et les responsables des évaluations dans les clubs et secteurs afin de pouvoir choisir une autre date
- Toutes les personnes responsables des évaluations devront communiquer avec les personnes responsables des évaluations à la Région dans le cas où un patineur désire essayer une évaluation dans une autre région. Le patineur doit **préalablement** obtenir un consentement écrit de son club d'appartenance.
- Il est **strictement défendu** de reprendre une évaluation échouée dans la même session d'évaluation.
- Les patineurs peuvent essayer les différentes parties d'une évaluation de style libre individuellement et/ou dans n'importe quel ordre. Le candidat doit avoir réussi la partie de l'évaluation précédente.
- La région n'acceptera pas de demandes de restrictions pour les sessions d'évaluations dû aux compétitions « invitation » hors région.

- Lors d'un prolongement de saison, les patineurs doivent avoir patiné régulièrement durant quatre (4) semaines qui précèdent la tenue de la session des évaluations (printemps, été, automne). De plus, un patineur doit obligatoirement être inscrit à son école dans la discipline pour laquelle il veut être évalué. Ce point sera confirmé lors de la réunion pour le prolongement de saison qui aura lieu au début du mois de novembre avec les personnes responsables des écoles.
- Lorsque les évaluations sont terminées, une copie de vos sommaires **doit être obligatoirement** envoyée au responsable régional **par courriel**.

Droit d'inscription :

Style libre: Éléments	15,00\$
Style libre : Programme	15,00\$
Habilités de patinage	15,00\$
Danses	15,00\$
Artistique (interprétations par niveau)	15,00\$

DÉSISTEMENT

FRAIS D'INSCRIPTIONS A PATINAGE CANADA: 15,00\$

- Tout patineur qui doit se retirer en raison de circonstances imprévues peut le faire sans pénalité.
- Annulation
- Absence le jour prévu pour le test
- Non qualification pour accéder à un niveau supérieur

Référence : <https://info.skatecanada.ca/index.php/fr/guides-fr/341-guide-d-evaluation.html>

Vous devez être connecté comme membre de Patinage Canada pour y avoir accès.

FRAIS ADMINISTRATIFS :

Pour toutes les raisons suivantes des frais administratifs de **20\$ par test** seront chargés au club d'appartenance du patineur ou de la patineuse :

- Annulation après la date prévue
- Absence le jour prévu pour le test
- Non qualification pour accéder à un niveau supérieur

RÉPARTITION DES CLUBS PAR SECTEUR

SECTEUR A Responsables : Mélanie l'Heureux @melaniesteeve@videotron.ca Dany Drouin @danydrouin@telus.net	▪ Abénakis ▪ Charny ▪ Élan BSR ▪ Les Dorisseaux de St-Agapit ▪ Les Tourbillons de St-Isidore ▪ Lévis ▪ Montmagny ▪ Saint-Charles	▪ Saint-Damien ▪ Saint-Étienne ▪ Saint-Gilles ▪ Saint-Henri ▪ St-Jean-Port-Joli ▪ St-Pamphile ▪ Saint-Romuald/St-Jean ▪ Sainte-Croix
SECTEUR B Responsable : Marie- Ève LÉVESQUE @ marie_eve_levesque@hotmail.com	▪ Baie St-Paul ▪ Beauport-Charlesbourg ▪ Côte de Beaupré ▪ Duberger-Les Saules	▪ Les Carrousels de Clermont ▪ Sainte-Foy/Sillery/Cap-Rouge
SECTEUR C Responsable : Élodie Pascal @cpadelacapitale@gmail.com	▪ Donnacona ▪ L'Ancienne-Lorette ▪ CPA De la Capitale	▪ Pont-Rouge ▪ Saint-Augustin ▪ Saint-Marc ▪ Saint-Raymond
SECTEUR D Responsable : Parisse PARENT @ par.parent@hotmail.com	▪ Beauceville ▪ Saint Côme ▪ Saint-Éphrem	▪ Saint-Gédéon ▪ Saint-Georges ▪ Axel (Saint-Joseph) ▪ Saint-Prosper ▪ Sainte-Marie ▪ Thetford